



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA
SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le Conseil de la Municipalité de St-Just-de-Bretenières a adopté, lors de la séance ordinaire, tenue le 05 novembre 2018, la résolution no 243-2018 établissant le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2019.

Le calendrier ci-après liste les dates de chacune des séances ordinaires du Conseil municipal pour **2019**, qui se tiendront en majorité, le **lundi** et qui débiteront à **19h :00** :

14 janvier	02 juillet (mardi)
04 février	05 août
04 mars	03 septembre (mardi)
01 ^{er} avril	07 octobre
06 mai	04 novembre
03 juin	02 décembre;

Quant au lieu où se tiendront les dites séances du Conseil, il est situé au 250, rue Principale, au sous-sol de l'édifice municipal, dans la salle du Conseil.

DONNÉ à Saint-Just-de-Bretenières, ce 07^{ième} jour de novembre 2018.


Josée Poulin

Dir. générale et Sec.-trésorière